Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 80

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Grandies dans l'atmosphère de liberté qui a toujours caractérisé les régions de l'Ouest, les sœurs Blackwell s'intéressaient vivement aux progrès de l'enseignement féminin, ainsi qu'aux expériences socialistes tentées à cette époque. Elles faisaient partie du cercle choisi dont le pasteur Channing était le centre. Les écrits de Carlyle, d'Emerson, de Fourier, y étaient assimilés et discutés avec un empressement que n'effarouchait pas la hardiesse des idées. A l'âge de 21 ans, Elizabeth abandonnait à regret ce milieu intéressant et la famille qu'elle chérissait pour occuper un poste de directrice d'école dans le Kentucky, en plein pays esclavagiste. Malgré la bienveillance qu'on lui témoigna, elle ne put prendre son parti des injustices et des cruautés qui paraissaient toutes naturelles à son entourage.

(*A suivre.*) C. HALTENHOFF.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Le dépôt du projet de loi sur les droits politiques complets des femmes, puis le tour de préconsultation qui a eu lieu au Grand Conseil à cet égard, ont occupé ce mois notre Comité, dont plusieurs membres ont passé de longues heures à la tribune du Grand Conseil. Le jour du tour de préconsultation, une lettre avait été remise au président du Grand Conseil au nom de notre Association, appuyant le projet de loi Guinand, et invoquant la marche si rapide du suffrage au travers des nations démocratisées. — Notre Comité s'est aussi préoccupé, au sujet des récentes élections consistoriales auxquelles les femmes ont participé, soit comme électrices (dans une proportion légèrement inférieures à la moitié du nombre des votants), soit comme membres des bureaux électoraux dans plusieurs paroisses, de la possibilité de modifier la Constitution de l'Eglise nationale protestante pour y introduire l'éligibilité des femmes au Consistoire et aux Conseils de paroisse. Il a estimé toutefois préférable de ne pas s'en occuper comme tel pour respecter scrupuleusement la neutralité religieuse inscrite dans ses statuts, mais il a chargé plusieurs de ses membres de suivre à titre individuel cette question, qui a déjà rencontré un accueil favorable auprès de plusieurs personnalités influentes de l'Eglise nationale. — L'Assemblée générale annuelle a été fixée au dimanche 15 juin, à 5 heures de l'après-midi, à l'hôtel Beau-Séjour, à Veyrier, avec l'ordre du jour suivant: 1. Rapport présidentiel. — 2. Rapport financier et rapport des vérificateurs des comptes. — 3. Elections du Comité et des vérificateurs des comptes. — 4. Modification à l'art. 8 des statuts. — 5. Compte-rendu de l'Assemblée de La Chaux-de-Fonds. — 6. Projet de loi Guimand. — Un thé servi à 4 heures précédera l'Assemblée. E. GD.

VAUD. — Nous avons pu encore organiser en mai une conférence à Prilly, où M. Privat, notre infatigable collaborateur et éloquent avocat, a remporté comme toujours un brillant succès. — Lors de la dernière session du Grand Conseil, un de nos députés, M. Lucien Mercier, a interpellé le Conseil d'Etat, lui demandant s'il ne présenterait pas bientôt son rapport sur la motion Suter. M. Thélin, conseiller d'Etat, a répondu qu'il ne perdait pas de vue cette question, mais qu'avant de se prononcer, il voulait attendre les expériences que l'on ferait ailleurs avec le suffrage féminin. Que, en outre, il faudrait savoir si les Vaudoises désirent elles-mêmes leurs droits... Cela étant, notre Association va entreprendre une démarche pour faire connaître notre sentiment à nos autorités. L. D.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — L'Assemblée générale de printemps, réunie le 23 mai, a pu se convaincre par les rapports aussi variés qu'intéressants qui lui ont été présentés que l'activité de l'Union n'a pas chômé durant cette année. Bibliothèque, Ouvroir, Bureau de placement, Commission des Assurances, réunions de couture, Secrétariat des Intérêts féminins, assistante de police, tous ces rouages témoignent d'un travail fécond pour l'amélioration de la situation de la femme, sans parler de la très grande activité du Comité dont Mlle Meyer a rendu compte de façon captivante. A l'ordre du jour de cette Assemblée figurait encore le troisième débat sur le taux de la cotisation, lequel, après des votations mouvementées, a été porté de 6 à 8 fr. à partir du 1er janvier prochain. — L'Ouvroir a traversé durant ce mois une crise intérieure: fondé, en effet, comme œuvre de guerre dès le 10 août 1914, il ne paraissait plus à quelques membres de son Comité d'une nécessité indispensable maintenant que la guerre est finie, et la proposition intéressante avait été faite de verser son petit capital de roulement à une organisation féminine d'apprentissage. L'avis cependant a prévalu que l'Ouvroir avait encore une très grande utilité comme œuvre d'entr'aide sociale pour nombre de femmes dont les conséquences de la guerre ont changé la situation, et qu'il était impossible d'abandonner brusquement pour orienter vers de plus jeunes, souvent sans charges de famille, cet effort de solidarité dans le domaine du travail. La fermeture de l'Ouvroir, œuvre de guerre, a donc été décidée et effectuée, mais pour être suivie immédiatement de la réorganisation d'un Ouvroir sur des bases un peu différentes et plus stables, tant que le besoin s'en fera sentir. — L'Union s'est directement intéressée à la création de cités-jardins, dans le Comité d'initiative desquelles elle est représentée.

E. GD.

La *Fédération des Unions des Femmes du Canton de Vaud* a eu son assemblée générale annuelle à Morges le 15 mai. Cette journée fut charmante à tous égards, grâce à la façon dont l'Union de Morges avait préparé jusqu'en ses moindres détails tout ce qui pouvait contribuer à la pleine réussite de ces séances et à l'agrément de ses hôtes. — En l'absence de Mme Couvreu, présidente, malheureusement retenue chez elle, Mme Jomini, vice-présidente, a dirigé les débats avec sa grâce habituelle. A la séance administrative du matin assistaient 30 délégués représentant 12 des Unions du canton dont les diverses activités au cours de cette dernière année ont été exposées dans de brefs rapports. Le Comité, en charge depuis 1917, arrivait au terme de son mandat. Mlles Cérésole de Morges et Martin de Château-d'Œx, au grand regret de la Fédération, refusèrent une nouvelle candidature pour céder la place à des représentantes d'autres groupes. Furent élues: Mme Couvreu-de Budé, présidente (Vevey), Mme Cochard-Puenzieux (Montreux), Mme Dutoit (Aigle), Mlle R. Jaunin (Avenches), Mme K. Jomini (Nyon), Mlle Raccaud (Moudon), Mme Simon-Bonnard (Rolle), Mlles E. Serment et Dutoit (Lausanne). — Un nombreux banquet, servi au Casino et tout semé de fleurs, réunit déléguées, membres des Unions, Morgiennes et quelques autorités cantonales et locales: le préfet, le syndic, le président de la Commission scolaire qui, dans leurs toasts fort aimables, se sont tous déclarés sympathiques aux idées féministes. — La séance publique de l'après-midi aborda plusieurs sujets actuels. Mme Dr Wintsch, vice-présidente de l'Union des Femmes russes, adressa aux femmes vaudoises un vibrant appel en faveur des femmes russes « nationalisées » par le gouvernement bolchéviste. Elle réclama, entre autres, leur appui aux fins d'obtenir de la Croix-Rouge l'envoi d'une mission dans les partie de la Russie délivrée des bolchévistes et où le besoin de secours de toute nature se fait sentir de façon urgente. — M. le Dr Porchet, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, développa ses vues relatives à l'institution d'un *enseignement ménager obligatoire pour jeunes filles*, lequel comprendrait également des cours de droit civil et d'économie politique. Cet enseignement pourrait, ou bien remplacer la dernière année de l'école primaire, ou s'adresser aux jeunes filles de 16 à 20 ans, après leur sortie de l'école. M. Porchet prévoit pour ces cours un corps enseignant itinérant que l'on formerait dans une école normale à créer spécialement dans ce but. — Mme Gilabert de Moudon a exposé l'organisation d'une très intéressante *Union de productrices* qu'elle a fondée dans le double but de faciliter l'écoulement des produits de la campagne et de provoquer dans les villes l'abaissement du prix de ces produits, par la suppression de quelques intermédiaires. Cette Union est destinée non seulement à rendre de grands services aux particuliers, mais à encourager la culture maraîchère de façon très intelligente. Il faudrait donc la faire connaître le plus possible et lui gagner des sympathies et des membres dans toutes les parties du canton. — Un thé succulent, aimablement offert par l'Union de Morges, mit le point final à cette journée si riche, si bienfaisante et si cordiale, où chacune a pu puiser une nouvelle ardeur pour se remettre aux tâches multiples qui réclament toujours plus des femmes de bonne volonté. L. D.